

Zeitschrift: Annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 17 (1926)

Artikel: Genève
Autor: E. D.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-111373>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de M. Lucas Jost, secrétaire cantonal des apprentissages. Ouverte par un discours de Mme Brunnhofer-Hess, de Berne, la série des conférences et des leçons fut suivie par plus de 170 institutrices, qui emportèrent de leur séjour en Valais le meilleur et le plus lumineux souvenir. Comme il s'agissait d'un cours de vacances, on joignit l'utile à l'agréable, et des promenades eurent lieu à Châteauneuf, à Savièse, aux Mayens de Sion, à Géronde, etc., qui permirent aux participantes d'étudier notre région sous ses aspects les plus divers. La journée du 4 août fut une journée essentiellement valaisanne, où des conférenciers valaisans exposèrent des sujets valaisans : l'organisation scolaire valaisanne et les écoles professionnelles et de perfectionnement pour jeunes filles ; le travail féminin, la vie féminine en Valais et les coutumes du pays, et enfin le Valais. conférence avec projections lumineuses. Une soirée officielle eut lieu également, ainsi qu'un banquet au cours duquel M. le conseiller d'Etat Walpen, président d'honneur du Cours, et M. J. Kuntschen, président de la Ville de Sion, soulignèrent, avec éloquence, le sens de la manifestation et le plaisir qu'éprouvaient les Sédunois de la présence, dans leur chère cité, d'une si brillante élite de pédagogues. L'année 1926 fut donc, à tous les points de vue, d'une vitalité exubérante : elle témoigne hautement de la sollicitude des pouvoirs publics pour l'école et toutes les activités intellectuelles qui touchent au développement moral et économique du pays.

Dr MANGISCH.

Genève.

Quelques conséquences des économies. — L'an 1926, fertile en épisodes administratifs, a été terne en fait de manifestations pédagogiques. La situation financière de l'Etat de Genève est toujours plus grave et ne paraît pouvoir s'améliorer avant de longues années. De toutes les dépenses de l'Etat les plus faciles à diminuer aux yeux du peuple et à ceux de ses représentants sont les dépenses faites pour l'instruction publique. En période de crise, ces dépenses apparaissent somptuaires ; et on les diminue donc sans se préoccuper des conséquences, peut-être irréparables, que peut avoir leur allègement. Il faut dire cependant que le Conseil d'Etat a fait ce qui était en son pouvoir pour atténuer les inconvénients d'une compression rendue nécessaire. Il n'est malheureusement pas possible de tailler dans la chair vive sans douleur ; il faut, pour effectuer de semblables opérations, l'impas-sibilité du chirurgien. Le corps enseignant, trop nombreux, a passé, de 1919 à 1927, de 881 à 656 unités, soit une diminution de 225 personnes, presque le 25 %. Les lois qui ont permis cette

amputation sont les suivantes : limite d'âge, mises en disponibilité et retraites anticipées. Ces lois ont mis en relief des conceptions nouvelles sur le droit au travail des institutrices mariées, sur la répartition des traitements adaptés aux stricts besoins et non plus établis sur le travail fourni. Un phénomène étrange s'est produit ; sous l'influence des circonstances, les idées les plus audacieuses ont été suggérées ; idées saugrenues aussi parce qu'unilatérales, mais bien singulières cependant, et relevant du sentiment plutôt que de la raison. La mesure la plus importante a frappé les institutrices mariées âgées de 50 ans et les a obligées à prendre, avec une majoration de deux années, une retraite dont elles n'avaient aucune envie. Des conditions spéciales (deux années de traitement) ont été accordées aux fonctionnaires qui, suffisamment édifiés sur les sentiments de leurs concitoyens ont pu prendre la sage détermination de quitter « la galère » de l'enseignement.

Il est certain que ces mesures arbitraires n'ont pas été acceptées sans murmures et sans tristesse. Le sentiment de l'injustice commise a provoqué un découragement qu'il sera bien difficile de surmonter. Ce n'est pas à dire que le travail en classe ait à souffrir, mais l'élan a disparu, la foi a diminué. On ne croit plus aujourd'hui aux discours de promotions ou aux allocutions de banquets ; c'est un temps qui vient de finir, le temps où Genève, fière de ses écoles populaires, leur donnait des gages solides d'affection et les fêtait sans arrière-pensée, aux premiers jours de l'été. Les promotions elles-mêmes se sont modifiées et il y règne, dans les sphères officielles, tout au moins, une gêne qu'on ne connaissait pas au temps heureux de l'avant-guerre.

Quelques progrès. — Il y a du mérite, pour le Département de l'Instruction publique, à chercher, malgré ces conditions défavorables, à réaliser des progrès. Le plus curieux, c'est qu'il y réussit. Il a poursuivi le redressement de *l'enseignement du français*. Des commissions de vocabulaire, de composition et de dictée ont travaillé pendant tout l'hiver à l'élaboration d'exercices et de méthodes propres à renouveler ces enseignements toujours et partout déficitaires. Il n'y a rien d'extraordinaire à ce que les mêmes phénomènes se reproduisent quand ils tiennent, à travers le temps, aux mêmes causes. On écrit aujourd'hui aussi mal qu'autrefois, parce que l'esprit humain souffre des mêmes infirmités : incapacité de concentration, de l'attention, absence de jugement, affaissement de la volonté, absence de sens esthétique et médiocrité de la pensée. Un peuple qui n'a pas de grandes aspirations n'a pas de belle littérature, une enfance vouée aux manifestations extérieures de la vie n'a pas besoin d'une langue

châtiée, le jargon lui suffit. Nous sommes restés utilitaires, notre jeunesse l'est plus encore que ses prédécesseurs ; elle ne saurait user du langage des dieux pour exprimer des besoins et des pensées vulgaires.

Et cependant tout espoir n'est pas perdu d'une renaissance ; c'est pourquoi la lutte en faveur d'un bon enseignement de la langue est utile et mérite d'être encouragée.

Les initiatives sociales ont été nombreuses ; signalons, en tout premier lieu, la création du *Home de Varembé*. Cet internat destiné aux enfants indisciplinés des classes primaires a réalisé de vrais miracles. Certains élèves très mal notés et réputés inaméliorables ont dépouillé leurs mauvais instincts et se sont révélés, après une année d'essai, d'aussi bon caractère que leurs camarades. Le Home de Varembé a fourni, une fois de plus, la preuve de l'influence prépondérante du milieu dans l'éducation.

Le Département étudie la création d'un *vestiaire et d'un atelier pour enfants anormaux*. Le vestiaire est nécessaire parce qu'il y a, en cette période de crise, beaucoup d'élèves qui n'ont pas des vêtements en suffisance. La situation de certaines familles est désespérée. On vit parfois avec des gains pour trois ou pour quatre qui suffiraient à peine pour un seul individu. Les enfants souffrent souvent aussi de l'inertie de leur parents. Il y a trop de mères négligentes, de pères ivrognes et paresseux. Ce qu'il y a surtout beaucoup trop, ce sont des chômeurs. Il faut faire les enquêtes à domicile pour connaître toute l'étendue du fléau que constitue le chômage.

L'atelier d'apprentissage à l'usage des anormaux tend à donner aux élèves des classes spéciales une valeur sociale qu'ils ne peuvent acquérir sans un apprentissage spécialement organisé et adapté à la forme même de l'intelligence des déficients. Les métiers enseignés seront le jardinage pour les garçons, le blanchissage et le repassage pour les filles.

Le sentiment civique. — Il a été développé à l'occasion des fêtes commémoratives de la combourgeoisie de Genève, de Fribourg et de Berne. Sous la direction de MM. Mathil, Baeriswyl et Rudhart, les enfants ont joué sur la scène du Grand Théâtre une pièce de circonstance dans laquelle alternaient les chœurs, les danses et les évolutions rythmiques. Ce fut un beau succès. Un peu d'art neuf, frais et ingénu. Je crois cependant qu'il ne faudrait pas que ces manifestations se renouvelassent trop fréquemment. Elles exigent un temps de préparation trop considérable pour ne pas être, dans la carrière scolaire, un incident unique et précieux.

Il y aurait encore d'autres manifestations à signaler et d'autres

progrès. Relevons-en un qui a bien son importance. C'est l'institution de cours de cuisine pour les jeunes filles des classes complémentaires. Ces cours ont été des plus réussis et la presse quotidienne a souligné à plusieurs reprises leur importance.

Œuvres post-scolaires. — Les Croix-Rouges de la jeunesse sont en progrès. Sous l'impulsion de M. Mentha, instituteur, leur nombre a augmenté et beaucoup d'écoles ont, aujourd'hui, une section. Les Croix-Rouges de la jeunesse milanaise ont rendu à leurs petits collègues genevois une visite qui a été le prétexte de toutes sortes de manifestations intéressantes. La correspondance interscolaire est en légère croissance. Beaucoup trop de maîtres n'en ont pas encore compris la valeur éducative et n'ont pas su l'incorporer dans leur programme. Elle leur rendrait, s'ils savaient l'utiliser, de très grands services et leur donnerait le prétexte à faire de l'école active.

Les écoles secondaires. — L'Ecole des arts et métiers a perdu, en la personne de M. Dufour, son directeur, un guide sûr et un fidèle ami. M. Pasche, nouveau directeur de cet important établissement, est l'ancien doyen de l'une des sections du Technicum. Sa compétence et sa courtoisie sont telles que, sous sa bienveillante autorité, l'école est assurée de ne rien perdre de sa vieille renommée.

L'institution *Pour l'Avenir* qui accorde des bourses aux élèves qui ne pourraient, sans une aide, faire des études secondaires ou professionnelles, est en grand progrès. Le nombre de ses pupilles augmente chaque année et son budget est toujours plus important. Il ressort du rapport de son président, M. Jules Dubois, que la majorité des élèves qui sont au bénéfice d'une aide financière de cette fondation sont aux premiers rangs de leurs classes. C'est une preuve de la valeur des méthodes nouvelles de diagnostic des aptitudes mentales.

Le Collège a perdu un homme de grande valeur en la personne de M. Delafontaine, doyen du Collège inférieur. Pédagogue d'une autorité incontestable et d'une grande bienveillance, M. Delafontaine a rendu à l'école genevoise de très grands services.

Un examen peu banal. — C'est celui qu'a subi devant le jury de la Faculté des Lettres M. André Oltramare, conseiller d'Etat, candidat au grade de docteur. Les journaux ont commenté avec bienveillance cet événement et en ont souligné la simplicité démocratique.

E. D.